

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.
 Service Commercial
 Marco Polo, Bâtiment B
 ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
 790 Avenue du Docteur Donat
 06254 MOUGINS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **GANA FUNGICIDE**

Code produit: 90855 Date de création: Oct. 00 Référence: DG41E
 Date de révision : Novembre 04 (Section/s 3, 15 & 16)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

			CAS	Nø CE
Mancozèbe	>60 %	Xi; R37, R43, N;R50/53	008018-01-7	235-654-8
Myclobutanil	2-3 %	Xn,N; R22-36- 51/53-63	88671-89-0	
Ingrédients inertes	q.s.p.			

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
GANA FUNGICIDE

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Seulement si le patient est conscient, laver la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau

Laver minutieusement au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation

Emmener à l'air frais. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Note au médecin

Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse. Brouillard d'eau ou fines gouttelettes.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Les produits de combustion contiennent : Acide sulfhydrique. Carbon disulphide. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Oxydes de carbone.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

A des concentrations suffisantes les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage. Eviter de respirer la fumée. Travailler du bon côté du déversement par rapport au sens du vent.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
GANA FUNGICIDE

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8). Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone cutanée concernée au savon et à l'eau, et laver les vêtements avant réutilisation ou les éliminer de manière appropriée.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Nettoyer les déversements immédiatement en prenant les précautions nécessaires pour minimiser la formation de poussières. Récupérer tous les déchets du produit et les mettre dans des récipients pouvant être fermés et bien identifiés. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Eviter l'accumulation de poussières. Une ventilation appropriée est recommandée pour contrôler la formation de poussières. Relier à la terre et fixer l'équipement de transfert pour éviter toute charge électrostatique et utiliser un appareillage anti-déflagrant (ne produisant pas d'étincelles). Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ce produit est combustible et ne doit pas être exposé à des flammes ou toute autre source d'ignition. Prendre garde à ce que le produit ne prenne pas l'humidité ou ne soit pas surchauffé lors du stockage; cela pourrait provoquer une décomposition, une réaction dommageable ou un feu. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Mancozèbe : Recommandation Dow AgroSciences IHG : 1.0 mg/m³.
Myclobutanil: Recommandation Dow AgroSciences IHG : 1.0 mg/m³.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
 GANA FUNGICIDE

Mesures d'ordre technique

Prévoir une ventilation générale et/ou d'aspiration locale afin de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

En cas de contact bref, des vêtements propres couvrant le corps et des gants résistants aux produits chimiques devraient suffire. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

Protection des yeux/du visage

Des lunettes de sécurité devraient suffire pour la plupart des opérations. Cependant pour des opérations engendrant de la poussière, porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: poudre
Couleur	: jaune
Odeur	: de moisi
Densité apparente	: 0.3-0.5 kg/L
Point/plage de fusion	: non applicable (se décompose)
Température de décomposition	: 192-204 deg.C
Solubilité dans l'eau	: se disperse
Température min. d'inflammation du nuage de poussière	: 310 deg.C
Température min. d'inflammation de la couche de poussière	: 132 deg.C
Fourchette typique de pH	: 6-7 (suspension aqueuse)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Eviter l'humidité. Chaleur excessive. Flammes nues.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
GANA FUNGICIDE

Matières à éviter

Agents oxydants. Acides.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
Les produits de décomposition thermique contiennent : Acide sulfhydrique. Carbon disulphide. Acide chlorhydrique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

D'après des données relatives à une formulation similaire.

Ingestion

Toxicité faible par ingestion.
DL50 par voie orale pour le rat : >5 000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le rat : > 5000 mg/kg. Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation légère de la peau.

Sensibilisation

Sensibilisant cutané pour le cochon d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation oculaire temporaire.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte. Les poussières peuvent irriter les voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Informations supplémentaires**Cancérogène**

Non cancérogène.

Mutagène

Non mutagène.

Effets sur la reproduction et le développement

Myclobutanil: Dans la CE, cette substance est classée toxique pour la reproduction catégorie 3.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
GANA FUNGICIDE

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Persistance et dégradabilité

Mancozèbe :

Rapidement dégradé dans l'environnement par hydrolyse, oxydation, photolyse et métabolisme. Etroitement lié au sol et très résistant à l'entraînement par lessivage et à l'élution. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 6-15 jours.

Myclobutanil:

La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 66 jours.

Toxicité aquatique

Mancozèbe :

Produit toxique pour les poissons dans des conditions aiguës (1mg/L < CL50 < 10 mg/L).

Produit toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (1 mg/L < CE50 < 10 mg/L).

Produit très toxique pour les algues (CI50 < 1,0 mg/L).

Myclobutanil:

Produit toxique pour les poissons dans des conditions aiguës (1 mg/L < CL50 < 10 mg/L).

Produit nocif pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (10 mg/L < CE50 < 100 mg/L).

Produit toxique pour les algues (1 mg/L < CI50 < 10 mg/L).

Toxicité aviaire.

Mancozèbe :

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

Myclobutanil:

DL50 aiguë, par voie orale, pour le colin de Virginie : 510 mg/kg.

Informations supplémentaires

Mancozèbe :

DL50 pour les abeilles : >100 microgramme/abeille.

Myclobutanil:

DL50 pour les abeilles : >362 microgramme/abeille.

FICHE DE DONNEES DE SECURITENov. 06
GANA FUNGICIDE**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Produit considéré comme très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**-Voies terrestres**

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
N.O.S. (Mancozeb 63%)

Route / Rail ADR/RID	: 9	Etiquette:	9
Code de classification	: M7		
Groupe d'Emballage	: III		
Kemler Code	: 90	No. ONU	: 3077
Tremcard	CEFIC : 90GM7-III		

-Voie maritime

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
N.O.S. (Mancozeb 63%)

Mer - Classe OMCI	: 9	No. ONU:	3077	Etiquetage:	9
Groupe d'Emballage	: III	EMS:			
Polluant Marin	: Y (Y/N)				

-Voie aérienne

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
N.O.S. (Mancozeb)

Air - Classe OACI/IATA	: 9	No. ONU:	3077	Etiquetage:	9
Sous Catégorie	:				
Groupe d'Emballage	: III	Instr. Emball. Passager	: 914		
		Instr. Emball. Cargo	: 914		

Dénomination d'expédition:

Remarque: Envoi d'échantillons par la poste interdit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
GANA FUNGICIDE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classement proposé conformément à l'arrêté du 9 novembre 2004 transposant la directive 1999/45/CE :

Symbole de danger : Xi - Irritant
N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers : Irritant pour les voies respiratoires (R37).
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43).
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R50/53).

Conseils de prudence : Eviter le contact avec la peau (S24).
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage (S35).
Porter des gants appropriés (S37).
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant (S57).

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xi - Irritant
R37 Irritant pour les voies respiratoires
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 2 :

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nov. 06
GANA FUNGICIDE

Délai de rentrée dans les parcelles traitées

Dans l'attente de la révision des substances actives et des produits phytopharmaceutiques dans le cadre de la directive 91/414/CEE et en l'absence de notification officielle, les adhérents de l'UIPP recommandent de suivre l'avis de la Commission d'Étude de la Toxicité concernant les délais minimums à respecter pour limiter l'exposition cutanée des travailleurs :

- *Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation*
- *Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux*
- *Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R36, R41, R38, R34, R35 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation*
- *Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R42, R43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.*

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.